



TSXV : RDS

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse N° 09, 2016

RADISSON CLÔTURE LA PREMIÈRE TRANCHE D'UN PLACEMENT PRIVÉ DE 2M \$

Rouyn-Noranda, Québec, le 11 août 2016 : Ressources minières Radisson Inc. (TSXV : RDS) (« **Radisson** ») est heureuse d'annoncer la clôture d'une première tranche de 1 000 000 \$ d'un placement privé allant jusqu'à 2 millions \$. Dans le cadre du placement privé, la société émettra jusqu'à 5 000 000 d'actions accréditatives au prix de 0,20\$ et 6,666,667 unités ordinaires (« **Unité** ») au prix de 0,15 par Unité pour un produit total brut de 2 millions \$. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire de catégorie A du capital de Radisson au prix de 0,15\$ par action et d'un demi bon de souscription (un « **½ Bon de souscription** »). Chaque Bon de souscription entier confère à son porteur le droit d'acquérir une (1) action de catégorie A supplémentaire au prix de 0,20 \$ pour une période de 18 mois suivant la date de clôture (« **Clôture** »).

Selon les conditions du placement, la société a émis 3 000 000 actions accréditatives au prix de 0,20 \$ pour un produit brut admissible aux travaux d'exploration de 600 000 \$. La société a aussi émis 2 666 667 unités ordinaires (« **Unité** ») au prix de 0,15 \$ par Unité pour un produit brut de 400 000.05 \$. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire de catégorie A du capital de Radisson au prix de 0,15\$ par action et d'un demi bon de souscription (un « **½ Bon de souscription** »). Chaque Bon de souscription entier confère à son porteur le droit d'acquérir une (1) action de catégorie A supplémentaire au prix de 0,20 \$ jusqu'au 11 février 2018. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, les titres émis dans le cadre du placement privé sont assujettis à une période de détention expirant le 12 décembre 2016.

Le produit total brut du Placement au montant de 1 000 000.05\$ servira aux dépenses administratives de la société et à effectuer des travaux d'exploration au projet aurifère O'Brien détenu à 100% par Radisson et situé au cœur du camp minier Bousquet-Cadillac le long de la faille Larder-Lake-Cadillac.

Deux administrateurs de la société ont participé au placement privé pour un montant total de 80 000 \$ représentant 400 000 actions accréditatives.

Dans le cadre du placement privé et fonction d'une entente de frais de démarchage entre Radisson et Red Cloud Klondike Strike (« RCKS »), la société a payé des frais de démarchage de 47 250 \$ et remis 350 000 Bons de souscription de l'agent à RCKS. Chaque Bon de souscription de l'agent confère le droit à RCKS d'acquérir une (1) action ordinaire de catégorie A au prix de 0,20 \$ par action jusqu'au 11 février 2018.

La clôture finale du placement privé sera annoncée le ou avant le 25 septembre 2016.

La première clôture du placement privé est assujettie au consentement définitif de la Bourse de croissance TSX.

Suite à cette clôture, 98 527 931 actions ordinaires de catégorie A de Radisson sont émises et en circulation.

À propos de Ressources Minières Radisson inc.

Radisson est une société d'exploration minière basée au Québec. Le projet O'Brien, recoupé par la faille régionale de Cadillac, constitue le principal actif de Radisson. Le projet est l'hôte de l'ancienne mine O'Brien considérée avoir été le principal producteur d'or à fortes teneurs de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi à l'époque de sa production (1 197 147 tonnes métriques à 15.25 g/t Au pour 587 121 onces d'or entre 1926-1957; InnovExplo, avril 2015).

Facebook : [Aimez notre page facebook](#)

Twitter : [@RDSMining](#)

Pour toutes informations, visitez notre site web au www.radissonmining.com ou contactez :

Mario Bouchard

Président et chef de la direction

☎ (819) 277-6578

✉ mbouchard@radissonmining.com

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant les titres et aucune offre ou vente de ces titres n'aura lieu dans aucun territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la United States Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « **Loi de 1933** ») ou de toute autre loi, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne des États-Unis, ou pour le compte ou le bénéfice d'une personne des États-Unis, à moins d'être dûment inscrits en vertu de la Loi de 1933 ou d'une autre loi étatique applicable ou conformément à une dispense d'inscription.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Énoncés prospectifs : Ce communiqué de presse peut contenir certains énoncés prospectifs. Toutes les affirmations incluses aux présentes, excluant certains faits historiques, correspondent à de l'information prospective et ces énoncés comprennent des éléments de risque et d'incertitude. Nul ne peut garantir que ces énoncés se révéleront exacts et il s'ensuit que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés par de tels énoncés. Ces risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que ces énoncés changent de façon importante, ainsi que les hypothèses retenues pour développer de tels énoncés sont décrits dans la documentation de divulgation de Radisson sur le site web de SEDAR au www.sedar.com.